

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 17 mai 2024

Secrétaire de séance : Emmanuelle GRACIA

Étaient présents 45 titulaires, 1 suppléant, 15 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-François CASAUX, Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Christine CABON, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Pierre GOUSSOT (suppléant de Henri BELLEGARDE)

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Claude LACOUR à Louis BENOIT, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Bernard AURISSET à D. LACRAMPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à B. ROSSI, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Patrick MAILLET à F. LAPERNE, Christophe GUERY à Martine MIRANDE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Emmanuelle GRACIA, Jean-Claude COSTE à Christine CABON,

Absents : David MIRANDE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean-Michel IDOPE, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Muriel BIOT, Alain QUINTANA,

**RAPPORT N° 240523-15-AID-**

**FONDS DE CONCOURS :  
EXAMEN DE LA 1<sup>ère</sup> SESSION 2024**

B. UTHURRY présente :

Par délibération du 5 juillet 2018, le Conseil Communautaire a précisé les conditions de mise en place du Fonds de Concours aux communes et notamment les conditions d'éligibilité, les critères préférentiels et le financement.

Deux sessions de remise de dossiers sont prévues, le 15 janvier et le 15 juin.

Pour la 1<sup>ère</sup> session 2024, 1 dossier a été déposé, et le projet concerne :

Commune	Projet	Montant opération HT	Participation de la commune (*)	Montant fonds de concours
BIDOS	Travaux d'aménagement de l'ancien presbytère de Bidos	755 913.40 €	388 878.75 €	10 000.00€

(\*) hors autres subventions

Le montant total pour la 1<sup>ère</sup> session 2024 est donc de 10 000 €.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- AUTORISE le Président à poursuivre les démarches administratives nécessaires à l'obtention des fonds des concours,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 23 mai 2024

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

*Signé EG*

*Signé BU*

Emmanuelle GRACIA

Bernard UTHURRY